

Voici les beaux jours !

Comme les bourgeons et les fleurs font leur réapparition à chaque printemps, comme les oiseaux migrateurs sont de retour, comme les animaux hibernants se réveillent, avec la même régularité chaque année à la belle saison, l'Osier Flash ressort son article « **Quelques règles pour passer un printemps et un été paisibles** ». Juin 2016 ne dérogera pas !

En effet le printemps c'est le moment de l'année où le jour et la nuit tendent vers une durée identique, puis c'est le jour qui va gagner progressivement jusqu'au solstice d'été, la journée la plus longue de l'année !

C'est donc le moment d'ouvrir ses fenêtres, de s'aérer les poumons et l'esprit et de se laisser aller au plaisir d'écouter chanter les oiseaux ! Vous trouverez en page 3 quelques rappels, quelques règles de bon voisinage, de bon sens, pour que chacun puisse profiter à sa guise du printemps et de l'été.



Photo Olivier Delaye

Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier

Secrétariat de Mairie : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00 à 11h00 et 13h00 à 17h00,

Mercredi : 9h00 à 13h00

Vendredi : 9h00 à 13h00,

Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence des élus)

Courriel : ndomairie@wanadoo.fr

Site Internet : notredamedelosier.sud-gresivaudan.org

Le comité des fêtes

Pique-nique géant le dimanche 26 juin

Pour fêter l'arrivée de l'été, les habitants du village sont invités à un **pique-nique géant le 26 juin** prochain dans le parc situé devant l'école, pendant lequel les plats seront mis en commun.

Pour éviter de se retrouver avec une trop grande quantité d'un même plat, il serait bien que les familles dont la première lettre du nom est comprise entre A et J amènent quelque chose de sucré et celles dont la première lettre est comprise entre K et Z, quelque chose de salé.

Venez avec votre matériel de pique-nique, votre parasol, vos tables et vos chaises et surtout votre bonne humeur !!!!

Puisque la fête de la musique viendra juste de passer, tous ceux qui ont envie de pousser la chansonnette, de grattouiller des cordes ou de taper sur des « percus » diverses et variées, sont les bienvenus.

N'hésitez pas à apporter également ballons, boules de pétanque, vélos, raquettes de badminton...

L'omelette du 1^{er} mai



Photos Pascale Remoissonet



Malgré un temps "d'hiver", pluie et vent froid indignes d'un joli mois de mai, de nombreux Osiérines et Osiérins sont venus se régaler des omelettes préparées par Christine et Danielle, et autres charcuteries, fromages et gâteaux généreusement offerts par les habitants du village pour la traditionnelle "Omelette" du 1er mai.

La veille, chanteuses et chanteurs ont été accueillis royalement par **Mme GABRIEL** qui a généreusement régala l'assistance, et ensuite par Sandrine et Fabrice au **chalet de Jalybou** où ils ont pu apprécier les différentes pizzas salées et sucrées, largement arrosées.

Qu'ils en soient vivement remerciés, de même que tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cette sympathique manifestation.

Quelques petits rappels pour un printemps et un été paisibles

Bruits (extraits de l'arrêté préfectoral du 31 juillet 1997)

- Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments, appareils diffusant de la musique, ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

- Les propriétaires ou utilisateurs de piscines sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations en fonctionnement ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains.
- Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive ;
Les chiens de garde doivent avoir subi un dressage tel qu'ils n'aboient qu'en cas de tentative d'effraction.

Divagations d'animaux

Les élus sont régulièrement interpellés sur la divagation de chiens et de chats. Ces animaux étant susceptibles de créer des nuisances, des gênes voire des situations dangereuses, leurs propriétaires sont priés de faire le nécessaire pour éviter toute divagation répétée.

La commune dispose d'une convention avec la SPA en vu de l'enlèvement des animaux trouvés.

Brûlage des déchets verts

L'arrêté préfectoral du 18 novembre 2013 interdit le brûlage des déchets végétaux en tout temps sur l'ensemble du département de l'Isère.

Cet arrêté s'applique aux incinérations des déchets verts, des végétaux coupés ou sur pieds, quelle que soit leur teneur en humidité, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel. Il couvre les incinérations de végétaux issus de l'entretien des jardins et des espaces ou domaines publics ou privés.

Rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie :

- le lundi, mercredi et jeudi de 13 h 30 à 18 h ;
- le mardi et vendredi de 9 h à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 18 h 00.

Roulez tout doux !

Le cœur de village est un lieu de vie, il est rappelé que la vitesse y est **limitée à 30 km/h** pour que la route puisse être partagée avec les nombreux enfants, promeneurs, personnes âgées. Pour éviter le pire pensez-y !

Attention : veillez à respecter les STOP et les SENS INTERDITS

Suite à quelques remarques, nous vous rappelons que **les trottoirs ne sont pas des places de stationnement**. Il y a suffisamment de parkings dans le village pour ne pas gêner la déambulation des piétons.



FETE DES ECOLES



Samedi 11 Juin 2016

Notre Dame de l'Osier – Espace « Bon Rencontre »

**11h00 : CHATEAU GONFLABLE (gratuit le matin) -
APERITIF**

.....

12h00 : REPAS (sur place ou à emporter)

- ☺ Salade variée+ Paëlla + Fromage blanc ou sec + Dessert + café = 12 € / adulte.
- ☺ Salade variée+ Paëlla + Glace = 6 € / enfant (jusqu'à 11 ans = CM2)

Possibilité de réservation à : soudesecolescvo@gmail.com
ou au 04 76 36 88 72 (avant le 03 juin)

.....

14h00 : SPECTACLE DES ENFANTS

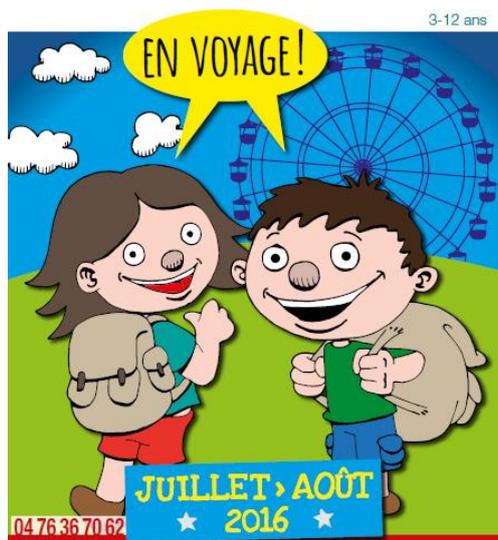
.....

14h15 : JEUX

Stands : château gonflable, tir à l'arc, chamboule tout, pêche aux canards, jeux de plein air, jeux en bois, tombola, ... - nombreux lots à gagner

On vous attend nombreux...

Accueil de loisirs de la Communauté de communes Chambaran Vinay Vercors 3-12 ans pour cet été



CONTACTS

les marbots 3-5 ans

Fanny Lefebvre

3, avenue Brun-Faulquier - 38470 Vinay - 07 80 48 91 07

les candelous 6-12 ans

Magali Dumas

3, avenue Brun-Faulquier - 38470 Vinay - 06 70 41 70 35

permanences administratives

MODIFICATION DES PERMANENCES

Sans rendez-vous au Pôle de services le mardi matin de 10h à 12h.

Sur rendez-vous sur les autres plages horaires du lundi au vendredi ainsi que pendant les vacances scolaires.

Coordination Enfance Jeunesse : 04 76 36 70 62

→ cdl@3c2v.fr

→ ccvinay.sud-gresivaudan.org

→ Première inscription, mode d'emploi...

Dossier d'inscription à demander par mail : cdl@3c2v.fr

Le dossier d'inscription et les documents à fournir sont à retourner à la **3C2V, 705 route de Grenoble - 38470 Vinay**, ou par mail : cdl@3c2v.fr, 10 jours avant la fermeture des réservations sur le portail.

Vous ne pourrez réserver sur le Portail des familles qu'après validation de votre dossier par le Service Enfance Jeunesse.

<http://chambaran-vinay-vercors.portail-defi.net>

Du 6 au 15 juillet : **réservation possible jusqu'au 28 juin 2016 inclus**

- A Vinay, il y a les Marbots (3-5 ans) et les Candelous (6-11ans) et les collégiens (11-12ans).
- A Cognin, il y a les Marbots (3-5 ans), les Candelous (6-11 ans)

Du 18 au 29 juillet : **réservation possible jusqu'au 10 juillet 2016 inclus**

- A Vinay, il y a les Marbots (3-5 ans) et les Candelous (6-11ans).
- A La Rivière, il y a les Marbots (3-5 ans) et les Candelous (6-11ans) et les collégiens (11-12ans).

Du 16 au 26 août : **réservation possible jusqu'au 28 juillet 2016 inclus**

- A Cognin les Gorges, il y a les Marbots (3-5 ans) et les Candelous (6-11ans).
- A l'Albenc il y a les Marbots (3-5 ans), les Candelous (6-11ans) et les collégiens (11-12ans)

Les programmes d'animation détaillés seront téléchargeables depuis votre compte sur le portail des familles

Déchets : maintenant, tous les emballages se trient !

Depuis le 1^{er} juin, tous les emballages, sans aucune exception, sont à déposer dans les conteneurs jaunes. Finies donc nos hésitations face au tri des déchets ! Tout devient plus simple : pots, barquettes, tubes, dosettes, films, sachets, blisters en plastique rejoignent désormais les filières de recyclage des plastiques avec les bouteilles et les flacons.

Trier un geste de plus en plus utile :

L'amélioration de la qualité de notre tri permet aux industriels d'exploiter de nouvelles filières pour recycler nos déchets.

Grâce à l'augmentation des tonnages collectés, les centres de tri et les filières de recyclage pourront créer de nouveaux emplois.

L'impact d'un tri de qualité est donc environnemental mais également socio-économique.

Objectif : encourager le recyclage

Rendu plus simple et plus facile, le tri de nos déchets plastiques devrait, en effet, nettement progresser pour dépasser très vite le seuil des 23 % atteint ces derniers temps.

Cette évolution a été anticipée par le centre de tri Athanor qui reçoit et traite les déchets recyclables de tout notre territoire. Situé à La Tronche, il a fait l'objet de travaux d'adaptation financés par Eco-Emballages¹.

L'amélioration des performances est un atout réel pour relancer et augmenter le recyclage des 5 collectivités² qui se sont engagées dans cette démarche ; nous sommes 572 000 habitants à adopter ces nouvelles pratiques.

Ça devient beaucoup plus simple !

Désormais plus de casse-tête. Il suffit juste de respecter 4 règles très claires :

- Mettons tous nos emballages dans le conteneur jaune !
- Pensons à bien les vider, inutile de les laver.
- Déposons-les en vrac (pas dans un sac) dans le conteneur jaune.
- Continuons à trier et à déposer nos papiers dans les conteneurs bleus et nos verres dans les conteneurs verts.

Alors, plus aucune hésitation, le tri on s'y met tous à fond !



¹ Eco-Emballages est une entreprise privée agréée par l'Etat assurant le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers. Eco-Emballages agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs : entreprises, collectivités, associations, filières de recyclage. Ce point vert visible sur les emballages indique que le fabricant du produit emballé participe financièrement au programme de recyclage d'Eco-Emballages.

Ce point vert visible sur les emballages indique que le fabricant du produit emballé participe financièrement au programme de recyclage d'Eco-Emballages.

² Grenoble-Alpes Métropole ; la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan ; le SICTOM du Sud Grésivaudan ; la Communauté de Communes de la Matheysine, du Pays de Corps et des Vallées du Valbonnais ; la communauté de Communes du Trièves.

Espace vers l'emploi

Depuis novembre 2012 la Mission Locale a mis en place un Espace vers l'emploi dédié aux jeunes suivis. Sans rendez-vous, cet espace donne accès gratuitement à des outils informatiques (ordinateurs, imprimante, téléphone), afin de permettre aux jeunes inscrits à la Mission Locale de pouvoir bénéficier du matériel nécessaire pour leurs recherches.

De plus un animateur est présent sur place et apporte ses conseils sur les méthodes et techniques d'élaboration des outils de recherche d'emploi (cv, lettre de motivation), il accompagne chaque jeune sur ses recherches d'offres d'emploi ou de formation, ainsi que sur ses démarches

Saviez-vous que la mission locale propose aussi des services civiques ?

Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme.

Le service civique est indemnisé 573 euros net par mois et peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...), sur une période de 6 mois, pour une mission de 24 heures par semaine.

L'intégralité de la brochure « Génération 16-25 » est consultable en mairie ou sur le site : www.missionlocale.sud-gresivaudan.org

informatiques (inscription sur le site pole-emploi.fr, ouverture du compte personnel de Formation...)

Un fond documentaire numérique (répertoire de liens internet utiles classés par thème) est également mis à leur disposition.

Ouvert en libre accès et gratuitement :

- à Saint Marcellin tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermé le lundi matin et le vendredi après midi)
- à Vinay le jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Vous pouvez être en service civique tout en continuant vos études ou en travaillant à temps partiel.

9 grands domaines de missions : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

Un tutorat est mis en place pendant le service civique, le volontaire est donc accompagné et soutenu tout au long de sa mission. En ce moment nous avons 2 offres à pourvoir sur le thème de la culture. Pour plus d'informations, contactez Mathilde ROUDET en téléphonant à la Mission Locale (04 76 38 83 42)

Contact

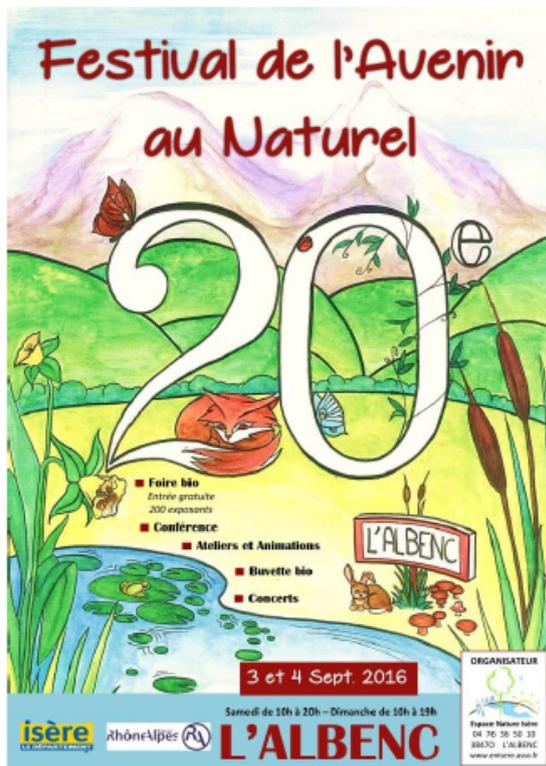
Mission Locale Pays du Sud-Grésivaudan
Maison de l'Economie, 7 Rue du Colombier
BP 63 38162 Saint-Marcellin cedex
Tél : 04 76 38 83 42 Fax : 04 76 38 04 94
missionlocale@pays-saint-marcellin.fr
www.missionlocale.sud-gresivaudan.org

20^{ème} festival de l'avenir au naturel

Les 3 et 4 septembre 2016

C'est en 1982 que l'association Espace Nature Isère autrefois appelée « Chantesse Environnement » a vu le jour dans le but de protéger le marais de Chantesse pour éviter l'extension de la carrière. En 1997 l'association prend un nouvel essor avec la création de son premier Festival de l'Avenir au Naturel. Nous voilà 20 ans après ce premier Festival...

C'est sur les pelouses de la commune de L'Albenc que se déroulera les 3 et 4 septembre pour la 20^{ème} année consécutive la plus grande foire biologique en plein air de Rhône-Alpes.



Cet événement gratuit présente de nombreux produits issus de l'agriculture biologique, de l'artisanat... Diverses thématiques sont ainsi traitées par les 200 exposants : l'alimentation, l'habitat, les énergies renouvelables, le jardinage, mais aussi le tourisme vert, la presse, l'éducation à l'environnement, la protection de la nature...

Pendant tout le week-end, des conférences et des débats seront proposés au public : régime alimentaire méditerranéen, auto construction, santé, guide des légumineuses, nanoparticules, élargissement de l'A480 ...

Au programme également, de nombreuses animations : bien être, shiatsu, danse biodynamique, nature, petite enfance, communication...

Des concerts, des expositions, des sorties...

Et pour ses 20 ans, le Festival vous proposera de participer à une tombola avec de nombreux lots à remporter.

L'association Espace Nature Isère, à travers le Festival de l'Avenir au Naturel, travaille ainsi au développement d'une société plus solidaire, plus humaine et plus respectueuse de l'environnement.

Cet événement est devenu au fil des années un rendez-vous incontournable de l'écologie, avec plus de 30 000 visiteurs et 200 exposants en 2015.

Si vous souhaitez participer à l'organisation du Festival, n'hésitez pas à nous contacter. Les commissions animations, conférences, le comité de sélection des exposants... vous accueilleront avec plaisir.

Espace Nature Isère - 32 place du Souvenir Français 38470 L'Albenc - 04 76 36 50 10 - www.enisere.asso.fr - espacenatureisere@orange.fr

Concours photo : chartre forestière des Chambaran



Photographes amateurs



Participez à un
Concours photo
sur le thème de la forêt !



Pourquoi un concours photo
sur le thème de la forêt ?

A l'occasion de la **Fête de la Forêt et du Bois 2016**, qui se tiendra au Grand Serre (26), les 3 et 4 septembre prochains, la Chartre forestière des Chambaran organise un concours photo dont le but est de faire découvrir et valoriser le patrimoine forestier local. Deux occasions de gagner :

Prix « Coup de cœur » du public ET Prix du jury

Comment participer ?

C'est très simple :

① Téléchargez le règlement et le bulletin de participation au concours à l'adresse suivante :

www.charteforestiere-chambaran.fr/reglement.doc

② Après avoir lu le règlement, complétez le bulletin puis retournez-le par mail accompagné de vos photos **avant le 14 juillet 2016**.

Et le tour est joué !

**Rendez-vous à la Fête de
la Forêt et du Bois les 3 et
4 septembre 2016 !**

Pour plus d'informations :

04 76 36 30 76

A propos de la forêt : le coin internet

Voici 3 sites internet sur le thème de la forêt : à consulter sans modération !

- <http://www.nouveauxproprietairesforestiers.com/> Il s'agit du portail des nouveaux propriétaires forestiers. Il apporte des réponses aux propriétaires forestiers qui cherchent à comprendre comment agir pour protéger et valoriser leur bien forestier. Les professionnels référents de proximité se sont organisés pour accompagner chaque propriétaire dans sa localité afin de contribuer au développement de l'économie locale.
- <http://questionsforet.com/> Pourquoi intervenons-nous en forêt ? Comprendre la gestion de la forêt.
- **Clés de forêt** : une application pour apprendre à reconnaître quelques essences forestières que l'on peut trouver en France métropolitaine.

Bonne navigation !

Le relais Assistants Maternels de la Communauté de communes Chambaran Vinay Vercors

Les animatrices du RAM vous accueillent au sein du relais :

- Un espace de rencontre, d'information, d'animation et de partage
- Un service destiné aux parents, futurs parents et professionnels de l'accueil individuel et collectif
- Un lieu pour favoriser l'éveil et le bien-être du jeune enfant



Contact :

Pôle de services
3, avenue Brun-Faulquier 38470 VINAY
04 76 38 94 74/ ram_3c2v@orange.fr

Le RAM fête ses 20 ans le samedi 4 juin de 9h30 à 16h30 au Pôle de services à Vinay. Ouvert à tous, plus d'info : 04 76 38 94 74 (cf programme en page 12).

Brèves

- **Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 23 juin 2016** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse ndomairie@wanadoo.fr est bienvenue.

Le coin des annonces

Un mois de juin musical avec l'école intercommunale de musique

- . Les élèves donneront un concert à Notre Dame de l'Osier, le mercredi 22 juin à 18h30 dans les jardins de Bon Rencontre



Nous vous attendons nombreux pour encourager ces jeunes talents.

Objets trouvés

Un « doudou » a été trouvé, le réclamer en mairie.

Discours du 8 mai 2016

« **R**ester les gardiens d'une Europe libre et en paix ». C'est par ces mots que se termine le message qui nous est adressé ce matin par Monsieur le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire.

Au sortir de cette seconde guerre mondiale et pendant toutes ces années, des liens humains se sont créés, se sont formés avec une solidarité dans les épreuves, comme nous avons pu le constater récemment suite aux tragiques événements censés déstabiliser nos démocraties. Venus des quatre coins du monde pour défendre notre liberté, c'est le sens de cette journée que d'honorer toutes les douleurs et de reconnaître toutes les souffrances des civils de toutes origines, de toutes confessions, victimes d'exactions, de déportation et autres brimades. Drame aussi des disparus, de ces femmes et de ces hommes, là aussi de toutes origines dont la trace s'est perdue dans la guerre. Quelle que soit leur nationalité, ces combattants ont alors défendu les mêmes principes, celui des peuples à décider de leur avenir en toute liberté, refusant le joug de l'occupant. La libération de la France a levé une espérance irrépressible pour l'émancipation des peuples et rendait inéluctable la décolonisation. Faute d'avoir pleinement compris ce processus, ce mouvement de l'histoire, la IV^{ème} République en paya lourdement le prix.

C'est dans ce contexte que les bases d'une Europe frémissante étaient jetées. Des bases simples, instaurant une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la conduite de ce regroupement de pays.

Les incertitudes économiques du moment, l'accroissement des inégalités, l'instabilité sociale, la violence gratuite, le sentiment d'insécurité, font que certains pays se renferment sur eux-mêmes, érigent des barrières à leurs frontières. La Grèce veut sortir de la zone euro, la Catalogne veut sortir de l'Espagne, le Royaume-Uni veut quitter l'Europe... tout est loin d'être parfait, beaucoup de choses sont inachevées et un sentiment d'insatisfaction gagne de nombreux Etats. Pour autant individuellement nous ne nous en sortirons pas, avec le risque de lendemains qui déchantent en choisissant des orientations politiques pires que le mal qu'elles sont censées soigner. L'histoire doit nous servir de repère, avec ses travers, ses zones d'ombre, son lot de collaboration, mais aussi le courage de résister, la volonté d'améliorer l'avenir, les avancées sociales.

Pour terminer je voudrais citer le Président Hollande, qui dans un message d'unité et de paix, de rassemblement aussi a dit : « la grandeur d'un pays se mesure à sa capacité à regarder son histoire, à ne pas en cacher des éléments pour en glorifier d'autres qui seraient inutiles, c'est de prendre l'histoire pour ce qu'elle est, pour ce qu'elle nous apprend, pour les leçons qu'il convient communément d'en tirer. Oui de convoquer l'histoire, non pas pour nous diviser mais pour nous réunir.

La grandeur d'un pays, c'est d'être capable de réconcilier toutes les mémoires et de les reconnaître. Alimenter la guerre des mémoires, c'est rester prisonnier du passé, faire la paix des mémoires, c'est regarder vers l'avenir. »



Photo Françoise Roux

ANIMATIONS DU 1^{ER} JUIN AU 30 JUIN 2016

Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

- Mercredi 1^{er} juin **ATELIER CREATIF** à la bibliothèque de Vinay animé par Dorothée de l'art des choix. A partir de 6 ans. Réservé aux enfants lecteurs inscrits à la bibliothèque. Horaire 15h00, tarifs se renseigner auprès de la bibliothèque ou au 04 76 36 90 81
- Vendredi 3 juin **CHIC LA RETRAITE** à la salle des fêtes de l'Albenc à 20h30. Pièce de théâtre humoristique avec les Dugomier . Tarifs : 8€-gratuit pour les moins de 10 ans
Contact : 06 70 50 27 14
- Samedi 4 juin **LE RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES** fête ses 20 ans ouvert à tous. Inauguration à 11h30, Ateliers et activités pour les enfants toute la journée de 9h30 à 16h30, à midi repas partagé (chaque personne apporte un plat). Exposition de photos et de textes, spectacle jeune public à 10h et 15h30 : Babil et Mot d'Hélène Schalk réservation obligatoire. tarif gratuit- **Pôle de services Vinay 04 76 38 94 74**
- Samedi 4 juin
dimanche 5 juin **RENDEZ-VOUS AUX JARDINS** : parcours de SCULPTURES les aventures de Poucette de 10h à 18h dans le parc Le Grand Séchoir, contact : 04 76 36 36 10
- Dimanche 5 juin **VIDE GRENIER** à Vatilieu organisé par le foyer rural et l'Acca chasse Vatilieu Buffet et buvette- 2€ le mètre en plein air. **Contact 06 79 09 35 ou 06 30 17 60**
- Jeudi 9 juin **LES RENCONTRE DE L'AUTONOMIE 2016** au cinéma le Méliès à St Marcellin Film : I feel GOOD. Le service de l'autonomie de la maison du Territoire du Sud Grésivaudan se mobilise pour organiser les rencontres de l'autonomie afin de sensibiliser le grand public sur la place des personnes âgées ou handicapées dans la société, il sera suivi d'un débat animé par Mireille Trouilloud (centre de prévention des Alpes)
- Vendredi 10 juin **CLUB DE L'AMITIE** à Notre Dame de l'Osier à l'espace Bon Rencontre à 14h00 : après-midi jeux.
- Samedi 11 juin **ATELIER COUTURE** à Notre Dame de l'Osier à 14h30 à la mairie
- Samedi 11 juin **FETE DES ECOLES** Sou des Ecoles Chantesse -Vatilieu Notre Dame de L'Osier voir programme en page 4
- Samedi 11 juin **GALA ANNUEL IMPULSION DANSE** au gymnase municipal de Vinay à 15h30 et à 20h30, le thème cette année les voyages de Jules Verne
- Vendredi 11
au dimanche 12 juin **VOGUE ANNUELLE** à St Gervais, animations, buvette, fête foraine, feu d'artifice
Samedi : bal « tempête de neige », dimanche vide grenier contact 06 77 75 00 13

- Dimanche 12 juin **5^{ème} RANDO ROSIERE** organisée par le Comité des Fêtes de Vinay départ du Grand Séchoir à 8h00
Avec des nouveaux parcours à découvrir et une chasse aux trésors organisée pour les enfants. 5 parcours pédestres de 8 à 22 kms tarif 5€ -3 circuits VTT de 12 à 45 kms tarif 7 € - 3 circuits vélo de route de 35 à 80 kms. tarif 7 €. A l'arrivée Pâtes pour 3 € de plus Renseignements : 06 79 83 52 53
- Samedi 18 juin **FETE DE LA MUSIQUE** à Vinay organisée par la commune
Gratuit, renseignements : 04 76 367037
- Mercredi 22 juin **CONCERT MUSIQUE** les élèves de l'école intercommunale de musique donneront un concert à **Notre Dame de L'Osier** à 18h30 dans les jardins de Bon Rencontre
- Vendredi 24 juin **CLUB DE L'AMITIE** à **Notre Dame de l'Osier** à l'espace Bon Rencontre à 12h00 : repas grillades.
- Vendredi 24 juin **FEUX DE LA ST JEAN** à L'Albenc au Champ de Mars à 20h
Contact : 06 82 65 50 99
- Vendredi 24
Au samedi 25 juin **LES FEERIES de MONTVINAY** association « Cavale Féerie » week-end de show gigantesque avec des artistes du monde entier, ainsi que des sportifs et artistes locaux
Programme en cours Château de Montvinay
- Samedi 25 juin **ATELIER COUTURE** à **Notre Dame de l'Osier** à 14h30 à la mairie
- Samedi 25 juin **FETE DE LA MUSIQUE** au village de Vatilieu avec une animation à 18h et repas moules à la plancha / frites contact 04 76 07 09 02
- Dimanche 26 juin **PIQUE-NIQUE GEANT** à **Notre Dame de L'Osier** pour fêter l'arrivée de l'été voir page 2

Pour plus d'informations sur les animations du Pays de Vinay merci de contacter :
Office du Tourisme du Pays de Vinay 705 route de Grenoble 38470 Vinay- Tél : 04 76 36 36 12 ou
www.paysdevinay.com